

Chaque dénomination géographique recouvre des ambitions politiques, l'Indo-Pacifique, nouveau leitmotiv des relations internationales, ne déroge pas à la règle.

Espace géographique, maritime et terrestre, englobant les océans Indien et Pacifique et s'étendant à l'ensemble des pays riverains de la zone, l'Indo-Pacifique est surtout une construction régionale, redéfinissant les nouveaux rapports de force entre les différents acteurs des relations internationales de cette région, et qui vise principalement à contenir la montée en puissance de la Chine. Le terme « Indo-Pacifique », emprunté à la biologie marine, n'est pas un nouveau cas d'étude géopolitique. Théorisé dès le début du ^{xx}^e siècle par le maître à penser de l'école géopolitique allemande, Karl Haushofer (1869-1946), certains pays adoptent pendant la Seconde Guerre mondiale des stratégies intégrant simultanément les deux océans Indien et Pacifique (États-Unis, Grande-Bretagne, Japon). En 1948, la notion est institutionnalisée à l'ONU dans le cadre d'un Conseil indo-pacifique des pêches. Des organismes publics australiens ont continué à utiliser le terme jusqu'à la fin des années 1960. Puis la notion a été peu à peu abandonnée au profit de schèmes géostratégiques concurrents : Extrême-Orient, Asie-Pacifique, bassin Pacifique.

L'expression Indo-Pacifique est redéveloppée dans diverses chancelleries depuis 2007, d'abord au Japon, puis en Inde, en Australie et aux États-Unis. Si chaque acteur caractérise et interprète la nomenclature en fonction de ses intérêts propres (Grare, 2019), la

récente popularité de la notion de l'Indo-Pacifique témoigne néanmoins de plusieurs évolutions géopolitiques notables. D'abord, elle marque la prépondérance du continent asiatique dans les relations internationales, combinée à la maritimisation de l'économie au ^{xxi}^e siècle (Royer, 2012). Ensuite, contrairement à l'Asie-Pacifique, l'Indo-Pacifique intègre l'Inde, ainsi que le monde insulaire de l'océan Indien, à l'architecture régionale sécuritaire de ce vaste espace (Saint-Mézard, 2022). Enfin, cette nouvelle nomenclature met en exergue la rivalité sino-américaine comme élément structurant et polarisant de l'ensemble des relations internationales dans la région. L'adoption du concept Indo-Pacifique devient un moyen pour différents acteurs de limiter le développement de l'influence chinoise (Jaknanihan, 2022).

La portée sino-centrée du concept est bien comprise. Ainsi, les partenaires de la Chine (Russie, Pakistan, Corée du Nord) n'adoptent pas directement le concept, tandis que les alliés historiques américains (Australie, Japon) en ont été les initiateurs.

Le 3 mai 2018 en Australie, Emmanuel Macron officialise le ralliement de la France à la stratégie Indo-Pacifique. Depuis cette date, le président de la République et les différentes autorités françaises concernées font systématiquement référence à ce concept lorsqu'ils s'expriment sur des questions relatives aux géopolitiques de l'Asie, de l'océan Indien et du Pacifique océanien.

La France, une « grande puissance moyenne » selon les termes de Valéry Giscard d'Estaing, est *a priori* peu concernée par cette région du monde si éloignée du territoire métropolitain. Elle possède pourtant la deuxième plus grande zone économique exclusive au monde (ZEE) grâce aux collectivités françaises de l'Indo-Pacifique (CFIP) : la Polynésie fran-

çaise, Wallis-et-Futuna, la Nouvelle-Calédonie, La Réunion, Mayotte, les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), auxquelles il convient d'ajouter l'île de la Passion-Clipperton qui relève du domaine public de l'État. Près de 7 000 militaires français y sont déployés en permanence. Parmi les 70 pays riverains de l'Indo-Pacifique, 16 pays ont une frontière maritime avec la France. Brexit oblige, elle reste le dernier membre de l'Union européenne (UE) souverain dans la zone.

Pour l'État français, les objectifs sont clairs : justifier sa présence régionale et apparaître comme une puissance mondiale et maritime. Localement pourtant, cette nouvelle doctrine stratégique ne fait pas l'unanimité. Outre l'abstraction sémantique liée à l'Indo-Pacifique, les CFIP sont déjà confrontées à de nombreux enjeux régionaux. Elles ont souvent développé leurs propres narratifs géopolitiques. Certaines, comme la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie, disposent même d'un statut d'autonomie assez large pour entretenir des relations extérieures, notamment avec la Chine, sans nécessairement y associer l'État. Sans avoir été consultées préalablement, l'adoption de la stratégie de l'Indo-Pacifique français les place à la confluence d'intérêts géopolitiques concurrents. Longtemps éloignées des grandes problématiques géostratégiques mondiales, l'émergence du nouveau schème stratégique place ces collectivités au cœur des grands enjeux géopolitiques du *xxi*^e siècle.

Les problématiques liées à l'Indo-Pacifique sont donc à la fois différenciées et imbriquées à toutes les échelles d'analyse : internationale, nationale et locale. Autant de représentations multiscalaires et diachroniques d'un même espace étudié que nous avons tenté d'explicitier dans cet ouvrage.